



RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00296

Numéro SIREN : 414 405 977

Nom ou dénomination : DUPUIS RAEVEL & BRUNET

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 3610



25 SEP. 2017

①

BILAN — ACTIF

DGFEIP N° 2050-SD 2017

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Article 53 A des impôts.
 Désignation de l'entreprise : **DUPUIS RAEVEL & BRUNET** Durée de l'exercice exprimée en mois :
 Adresse : **1220 avenue de l'Europe albasud 82000 MONTAUBAN** Durée de l'exercice exprimée en jours :

Numéro SIRET * **4 1 4 4 0 5 9 7 7 0 0 0 2 9** Néant

				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 6		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	59 385	58 705 680	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	451 922	451 922	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	361 980	247 678 114 302	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	956 733	956 733
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	272	272
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI	26 833	26 833		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 857 126	306 383 1 550 743	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	903 657	43 160 860 497
		Autres créances (3)	BZ	CA	97 751	97 751
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	150 000	150 000
Disponibilités		CF	CG	54 899	54 899	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	75 043	75 043	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 281 350	43 160 1 238 190	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 138 475	349 542 2 788 933	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017

Désignation de l'entreprise		DUPUIS RAEVEL & BRUNET		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITALX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250.600...)	DA	250 600		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	625		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 060		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	706 066		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	151 578		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DI	1 133 929		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 250		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	3 250		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85 800		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	299 510		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	228 345		
	Dettes fiscales et sociales	DY	399 916		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	15 136		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	623 047		
	TOTAL (IV)	EC	1 651 754		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 788 933		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 603 579			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DUPUIS RAEVEL & BRUNET				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD	431 941	FE		FF
			services *	FG	2 378 919	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ		2 810 860	FK		FL
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
	Variation de stock (marchandises)*						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX
	Salaires et traitements *						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

④

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		DUPUIS RAEVEL & BRUNET		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 319	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 319	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	58 449	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	58 449	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(56 130)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	17 152	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 975 531	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 823 953	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	151 578	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	60 287
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	95 705
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6 20 691	obligatoires	A9 75 014	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Indemnités restitution				9 033		
Régularisations charges				48 920		
Pénalités et amendes				399		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
Régularisations provisions et comptes de tiers				97	2 319	

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 788 933,16 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 151 578,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Actifs & Amortissements : En conformité avec les nouvelles règles des règlements CRC 2002-10 & 2004-06.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : baisse du coût des charges de personnel.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- d'investissements en matériel.
- de formation et de recrutement.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Participations :

La société a souscrit au capital de deux nouvelles sociétés d'expertise comptable pour la somme globale de 7.400 euros.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 13/07/2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 451 922

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	382 056		382 056	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	69 866		69 866	%
TOTAL	451 922		451 922	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 857 126

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	509 837	2 430	960	511 307
Immobilisations corporelles	290 545	71 435		361 980
Immobilisations financières	976 439	7 400		983 839
TOTAL	1 776 821	81 265	960	1 857 126

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 306 383

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	49 832	9 833	960	58 705
Immobilisations corporelles	212 450	35 227		247 678
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	262 282	45 060	960	306 383

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets logiciels	59 385	58 705	680	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	382 056	0	382 056	Non amortiss.
Mali technique de fusion	69 866	0	69 866	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	115 979	84 256	31 723	de 3 à 10 ans
Materiel de bureau	19 404	17 601	1 802	Non amortiss.
Materiel informatique	146 603	108 533	38 070	de 1 à 5 ans
Mobilier	79 994	37 288	42 706	de 5 à 10 ans
TOTAL	873 287	306 383	566 904	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 1 103 284**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 833		26 833
Actif circulant & charges d'avance	1 076 451	1 076 451	
TOTAL	1 103 284	1 076 451	26 833

3.4 - Provisions pour dépréciation = 43 160

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	51 631	18 074	26 545		43 160
Comptes financiers					
Total	51 631	18 074	26 545		43 160

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 183 613

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	181 884
Autres créances	1 729
Disponibilités	
TOTAL	183 613

3.6 - Charges constatées d'avance = 75 043

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 13/07/2017

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 250 600

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2506	100,00	250 600
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2506	100,00	250 600

4.2 - Provisions = 3 250

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	11 500	3 250	11 500		3 250
TOTAL	11 500	3 250	11 500		3 250

4.3 - Etat des dettes = 1 651 754

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	85 800	37 625	48 175	
Dettes financières diverses	299 510	299 510		
Fournisseurs	228 345	228 345		
Dettes fiscales & sociales	399 916	399 916		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	15 136	15 136		
Produits constatés d'avance	623 047	623 047		
TOTAL	1 651 754	1 603 579	48 175	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 267 072

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	111 993
Dettes fiscales & sociales	144 779
Autres dettes	10 301
TOTAL	267 072

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.5 - Produits constatés d'avance = 623 047**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.6 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Redressement URSSAF :

La société a subi un contrôle URSSAF au cours de l'exercice et a provisionné le montant estimé du redressement qui interviendra ultérieurement.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 183 613

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	181 884
Factures a etablr(41810000)	181 884
Autres créances :	1 729
Org sociaux a recevoir(43870000)	1 729
TOTAL	183 613

8.2 - Charges constatées d'avance = 75 043

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(48600000)	75 043
TOTAL	75 043

8.3 - Charges à payer = 267 072

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	111 993
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	111 993
Dettes fiscales et sociales :	144 779
Conges a payer(42820000)	81 284
Org.soc. ch./conges payes(43820000)	34 659
Taxe d apprentissage(44863000)	6 185
Provision cvae(44863500)	1 500
Formation(44864000)	17 464
Effort construction(44866000)	2 047
Tvs a payer(44867000)	1 640
Autres dettes :	10 301
Avoirs a etablr(41980000)	10 301
TOTAL	267 072

8.4 - Produits constatés d'avance = 623 047

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(48700000)	621 618
Pdts constates d'avance groupe(48710000)	1 429
TOTAL	623 047

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 13/07/2017

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
DRB FUTUROPOLE	400 000	64 382	100	910 146	910 146	-227 716		1 432 632	82 313	53 898
SLA	10 000	16 154	80	8 000	8 000	8 552		554 176	20 348	10 000
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
BBA	50 000	282 187	34	21 187	21 187			801 639	69 325	
SVA & ASSOCIES	10 000		40	4 000	4 000					
SVA LANGON	10 000		34	3 400	3 400					
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

DUPUIS RAEVEL & BRUNET
Société à responsabilité limitée
au capital de 250 600 euros
Siège social : 1220, avenue de l'Europe
82000 MONTAUBAN

RCS MONTAUBAN 414 405 977

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 151 578,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	151 578,43 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	48 421,57 euros -----
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 79,81 euros par part	200 000,00 euros

Le paiement des dividendes sera effectué le 1^{er} juillet 2017.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 50 678 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149 322 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 :

130 000 euros, soit 51,88 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 32 941 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 059 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

200 000 euros, soit 79,81 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 678,37 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 149 321,63 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

200 000 euros, soit 79,81 euros par titre

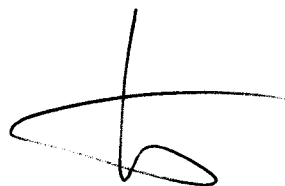
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 678 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 149 322 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

***Certifié conforme
La Gérance***

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the left and then loops back to the right, ending in a small hook.